EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 /377

VENTE VEHICULE OPEL COMBO BX-817-JB

LA MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article R.2122-8 ;

VU la délibération n° 2026/022 du Conseil Municipal du 28 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal à la Maire ;

CONSIDÉRANT l'objectif d'optimisation du parc automobile de la ville ;

CONSIDÉRANT le véhicule OPEL COMBO immatriculé BX-817-JB dont la mise en circulation date du 03/03/2008 ;

CONSIDÉRANT que les frais de réparation sont trop élevés ;

CONSIDÉRANT la vente aux enchères réalisée sur le site AGORASTORE entre le 14/09/2026 et le 21/09/2026 ; au prix de départ de 900,00 € hors taxes (neuf cents euros hors taxes car non soumis à la TVA) ;

CONSIDÉRANT la meilleure offre soit le montant net de 900,00 € hors taxes (neuf cents euros hors taxes car non soumis à la TVA) faite par la société KERAUTO, professionnel de l'automobile, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 908 675 192 00011 ;

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 : DE VENDRE** en l'état le véhicule OPEL COMBO immatriculé BX-817-JB à l'entreprise KERAUTO sise 6 Rue d'Armaillé, CHEZ LES TRICOLORES, 75017 PARIS ;
- **ARTICLE 2 : DE DIRE** que le montant net de la vente s'élève à 900,00 € hors taxes (neuf cents euros hors taxes car non soumis à la TVA) ;
- **ARTICLE 3 : DE DIRE** que le règlement a été perçu par le service de gestion comptable d'Ermont ;

Eaubonne, le 23 OCT. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 23/10/2026
Publiée le : 23/10/2026
Exécutoire le : 23/10/2026
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Valérie POULIQUEN	Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
Karima BENTOUT	Lylian SENECHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

MAIRIE D'EAUBONNE (VAL D'OISE)

Marie-José BEAULANDE

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261023-DEC2026-377-AU
Date de réception préfecture : 23/10/2026

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Maire